



APPEL À CANDIDATURE

POUR L'ÉTABLISSEMENT OU LE RENOUELEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Le Collège communal annonce ~~l'établissement~~, le renouvellement intégral ~~ou partiel~~¹ de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du développement territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° une répartition géographique équilibrée ;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

- 1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune;
- 2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci;
- 3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : du 19 mars au 3 mai 2019 inclus.

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) (voir adresse ci-après);
- soit par courrier électronique (voir adresse ci-après);
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée à Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg (téléphone : 04 361 55 20 (ligne directe), 04 361 54 80 (numéro général), fax : 04 361 55 40, courriel : urbanisme@chaudfontaine.be)

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général ff

Pour le Bourgmestre,
L'Échevin délégué

Marc POLESE

Dominique VERLAINE

¹ Selon le cas, utiliser le terme adéquat et biffer la mention inutile